

Communiqué de presse du 22 mars 2017, pour publication dès 11 h

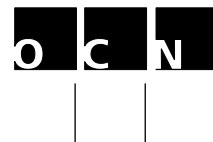
RESULTATS 2016 : FLECHISSEMENT DES ACTIVITES

Les revenus d'exploitation s'élèvent à 19 millions de francs et un bénéfice de 3,3 millions a été réalisé. L'Etat de Fribourg en profite en touchant un dividende de 3 millions. Une réduction de la fréquence des contrôles techniques des véhicules pèse sur la marche des affaires. Plus de 360'000 francs ont été engagés en 2016 en faveur de la prévention routière et 86 % des clients évaluent positivement le service public proposé par l'OCN.

Revenus d'exploitation à la baisse. Après plusieurs années de croissance soutenue suivie d'une stabilisation en 2015, les revenus d'exploitation diminuent de 1,4 % ; ils s'élèvent à 19 millions de francs. Il s'agit des premiers effets liés à la réduction de la fréquence des contrôles périodiques des véhicules. Malgré ce contexte, le bénéfice progresse légèrement grâce à des revenus financiers plus importants ainsi qu'une gestion rigoureuse des charges. Le bénéfice se monte à 3,3 millions de francs (2015 : 3,1 millions). L'Etat de Fribourg profite d'une importante contribution de 3,0 millions, correspondant au 19 % des émoluments encaissés (1997 : 11,3 %). Cette attribution significative en faveur de l'Etat réduit les possibilités de préfinancement d'investissements futurs. 570'000 francs ont pu être alloués (2015 : 880'000 francs) pour l'extension du site de Bulle, prévue dès l'été 2017. Le 50 % au plus de cet investissement de 5,1 millions de francs pourra être financé selon ce principe alors que, précédemment, les investissements d'importance étaient entièrement préfinancés.

Plus de 360'000 francs au profit de la prévention routière. L'OCN offre un vaste programme de prévention : cours dans les collèges et écoles professionnelles, journées de formation pour les seniors, etc. Il soutient également près de 1'000 jeunes conducteurs astreints à la formation en deux phases par le biais d'un bon de 50 francs à faire valoir sur un cours. Finalement, il appuie financièrement diverses actions conduites par des organismes publics ou parapublics (« Be my angel », Préven'fêtes, alcochoix.ch, Pédibus Fribourg, etc.).

Les besoins des clients toujours au centre des préoccupations. Dans le cadre d'une mesure de la satisfaction de la clientèle, plus de 350 clients ont été contactés par la société M.I.S. Trend. 86 % des clients (2015 : 86 %) expriment une satisfaction totale ou bonne par rapport aux prestations délivrées par l'OCN. Cet excellent résultat confirme que les processus, et en particulier la qualité des services proposés par l'OCN, répondent aux attentes de la clientèle.



Info-box

Depuis le 1^{er} février 2017 la fréquence des contrôles techniques des voitures de tourisme et des motos est réduite. Le premier contrôle a lieu 5 ans après la première mise en circulation, puis 3 ans après, puis tous les 2 ans (5/3/2/2). Le rythme précédent était 4/3/2/2/2. De plus, les deux premiers contrôles des poids lourds affectés exclusivement au transport de marchandises en Suisse se feront dès le 1^{er} juillet 2017 dans un intervalle de deux ans. Les contrôles annuels des véhicules lourds affectés au transport de personnes, de matières dangereuses ou encore de marchandises à l'étranger sont maintenus. Ces dispositions fédérales entraînent une baisse d'activités pour l'OCN estimée à 6 %. Près de 73'000 contrôles techniques ont été réalisés en 2016.

L'OCN, établissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg depuis 1997, est en charge de l'admission des conducteurs et des véhicules à la circulation routière. A ce jour, le canton compte plus de 240'000 conducteurs ainsi que près de 260'000 véhicules. L'OCN s'occupe également du domaine de la navigation (admission des conducteurs et des bateaux) et perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux pour le compte du canton de Fribourg (107,5 millions de francs).

L'OCN emploie 97 personnes, soit 86,6 équivalents plein-temps ; 4 apprentis et stagiaires sont formés.

Contact : Marc Rossier, directeur OCN, 026 484 55 02, marc.rossier@ocn.ch, 11 h - 16 h